



LE MOT DU MAIRE

C'est avec plaisir que je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Qu'elle vous soit heureuse et remplie de projets !

Je tiens à remercier tout particulièrement :

- Vos élus. D'horizons différents, ils réussissent ensemble avec enthousiasme à se mobiliser pour de nombreux projets novateurs dans la commune. C'est une équipe sur laquelle je peux m'appuyer en toute confiance.

- le personnel administratif, le personnel technique, pour le travail effectué tout au long de l'année. Nous devons continuer à travailler ensemble pour une coopération quotidienne efficace.

- les associations et leurs bénévoles qui mettent beaucoup d'énergie et de dynamisme pour animer la commune.

Merci également à tous les Milonais qui "aiguillonnent", bousculent, soutiennent, donnent du temps, bref, qui s'impliquent pleinement dans la vie de la commune.

Parmi les dernières actions de l'année, je suis particulièrement ravie de la participation des ados qui sont venus en nombre réfléchir et travailler sur la réalisation d'une aire de city stade et skate park.

Toutes ces forces vives font que, comme nous nous y étions engagés, nous mettons la commune "en mouvement".

L'année 2015 va voir de nombreux projets aboutir (ouverture de l'espace cinéraire, nouvelle maison de retraite, caserne des pompiers, etc.), se mettre en place (vidéo protection, périscolaire, parc près du château,...) et se développer (zone 30 autour de l'école, dans la commune, voirie autour du gymnase, city-stade, etc.).

Je vous retrouverai avec plaisir à la cérémonie des vœux le 10 janvier à 17h à la salle polyvalente.

Très bonne année 2015.

Céline Le Frère - Létolle

CE MOIS-CI

Poubelle verre

ATTENTION • Le jour de ramassage des poubelles "verres" change à partir de janvier 2015, ce sera à présent un lundi.

**Prochain ramassage
le lundi 26 janvier 2015.**

Changement de jour d'ouverture du Vestiaire

Changement du jour d'ouverture du vestiaire du vendredi au jeudi afin d'en faciliter la fréquentation (les enfants n'ayant pas école le vendredi après-midi avec les réformes de rythme scolaire, les parents sont moins libres de leur temps).

C.C.A.S

Samedi 24 janvier

Galette des rois pour nos seniors à Marolles, à 15h.
Inscription avant le 15 janvier à la mairie.

Marché du vendredi

À partir du mois de février, le petit marché du vendredi sera déplacé sur l'esplanade de l'île Lamiche, après la roue à aube afin de libérer des places sur le parking du mail le vendredi matin.

Des panneaux indicateurs seront positionnés.

Recensement militaire

Conformément à la loi, tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre le jour de leurs 16 ans et dernier jour du 3^e mois qui suit leur anniversaire. Cette démarche est obligatoire pour pouvoir se présenter aux examens et concours (brevet, CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire...).

Pour cela, ils doivent se présenter en mairie ou se faire représenter par leur représentant légal (parent, tuteur...) muni du livret de famille et d'une pièce d'identité.

Animations Spectacles Expositions

Samedi 10 janvier

 Madame le Maire présentera ses vœux aux Milonais.

17h Salle polyvalente

Dimanche 11 janvier

 Marché campagnard



 Randonnée pédestre. Départ à 14h depuis le Mail. Galette au retour. Inscription obligatoire au 03.23.96.76.51 avant le 8 janvier.

Samedi 24 janvier

 C.C.A.S. : galette des rois à Marolles à 15h.

 Concert du groupe Stone Cold. Entrée libre, possibilité de dîner sur place.

20 h Faubourg Saint-Jean.

SPORTS

TIR À L'ARC

Les Picmards étaient aux côtés de 200 archers à la réunion du 6 décembre dernier à Crépy-en-Valois lors de la remise du dossier UNESCO pour le classement des bouquets provinciaux au patrimoine immatériel.

Le 7 décembre se déroulait notre dernier concours en extérieur qui donna la victoire à Erwan Léger à la plus belle flèche.

Le **mercredi 7 janvier** à 19h à la salle polyvalente aura lieu un tir aux chocolats pour nos jeunes archers.

Entraînements uniquement les mercredis de 19h à 20h30 jusqu'au mois de mars.

*Venez découvrir un sport fait de traditions et de modernité !
Contacter : Stéphane Cartier au 03.23.55.13.88*

LA GAULE MILONAISE

Les cartes de pêches 2015 sont arrivées et mises en vente à l'office de tourisme, 31 rue de la chaussée.

Nouveautés 2015 : La Gaule Milonaise étant 100% réciprocitaine, la carte interfédérale à 95€ vous permet de pêcher à 4 cannes dans 91 départements.

Vente par internet : l'office de tourisme est doté d'une webcam et peut vendre les cartes par internet.

Renseignements : 03.23.96.74.60 ou 06.76.25.14.92

La Gaule Milonaise tiendra son assemblée générale le **samedi 24 janvier 2015** à 10h salle de la mairie de La Ferté-Milon.



Les réunions avec nos jeunes concernant le skate park ont commencé. Plus d'une vingtaine de jeunes (et moins jeunes !) y participent. Des projets pour le financement sont à l'étude.

Retrouvez-les sur la page Facebook
«espace des jeunes Milonais»

Nos jeunes participent...

« Les "city parks" sont des aires d'activités multisports et de jeux ouverts à tous, libres d'accès et sécurisés. C'est idéal pour les sorties entre amis ou encore en famille. Un endroit dédié au skate va être installé à proximité de ce city park. Alors n'hésitez plus, venez nombreux vous exprimer sur l'espace de jeux que nous, jeunes Milonais souhaitons y voir. »



MILONAIS

HALTÉROPHILIE

Le **samedi 10 janvier 2015**, l'équipe masculine de nationale 1B, composée de Sylvain, François, Corentin, Emerick et Tony, se déplace à Quimper avec le S.C. Neuilly.

Le **samedi 17 janvier 2015**, l'équipe féminine de nationale 1A, composée de Célia, Sarah, Gwendoline et Virginie, reçoit les clubs de Toulouse et Langres au gymnase de La Ferté-Milon. Début de la compétition à 16h.

Venez nombreux et nombreuses les encourager !!!

HANDBALL MILONAIS

Quelle belle fin d'année!! Notre petit club a le sourire!

Nos tout-petits bambins progressent chaque semaine un peu plus! Ils font notre joie et surtout celle de leurs entraîneurs qui voient en eux une future relève de leurs aînés.

Nos moins de 9 ans ont réalisé avec brio leur premier plateau à Villers-Cotterêts.

Nos moins de 11 ans sont actuellement, brillamment, premiers du championnat départemental.

Quant à nos filles, elles aussi prouvent qu'elles sont les dignes représentantes du HBM en se montrant de plus en plus efficaces lors des rencontres.

Pour finir, nos seniors finissent l'année sur deux victoires consécutives, matchs gagnés grâce à un entraînement physique dirigé par le club d'haltérophilie, une forte cohésion d'équipe et un fair-play systématique.

Nous espérons que l'année 2015 se présentera sous les mêmes auspices et que nous vous retrouverons toujours plus nombreux lors de nos matchs à domicile.

Nous vous souhaitons à tous et à toutes une très bonne année 2015 remplie de joie et de nouvelles belles rencontres.

Sportivement, Alexandra Létoffé Fabbroni pour le HBM

FOOTBALL AS MILONAISE

Galette des rois le **mercredi 14 janvier** pour les équipes de jeunes.

Reprise, si le temps le permet, des U 18 le **samedi 10 janvier** en challenge départemental.

Pour les jeunes, reprise fin janvier (en attente des calendriers).

Pour les seniors de l'équipe A, 16^e de finale de la coupe de l'Aisne programmée en janvier contre Villeneuve-Saint-Germain, équipe en promotion d'honneur. LAS Milonaise fait partie des deux plus petits clubs à ce niveau de la compétition dans l'Aisne. Venez nombreux les encourager.

Pour les équipes A et B ainsi que les vétérans, reprise du championnat le **dimanche 22 février**.

Le président - Philippe.gallochatasm@orange.fr

Les délibérations du Conseil Municipal

■ Acceptation de la poursuite des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, téléphoniques, et de l'éclairage public sur le reste de la rue Saint-Waast. Programmation des travaux pour 2016.

Coût pour la commune : 92 692,18 € HT.

■ Suite à la loi du 23 janvier 2014 sur l'interdiction de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces publics à compter de 2020, l'Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne apporte un soutien technique et financier aux communes s'engageant dans les démarches de diminution de l'usage des produits phytosanitaires (pesticides). Le conseil municipal a donc décidé de signer la charte d'entretien des espaces publics pour la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Pour engager cette démarche, il sollicite l'aide de la chargée de mission de l'UCSSA.

■ Convention reconduite avec le lycée Potel concernant l'accueil au service de restauration des enfants scolarisés à l'école élémentaire de La Ferté-Milon.

■ Augmentation du prix du repas demandé par le lycée pour les enfants scolarisés à l'école élémentaire de La Ferté-Milon. La commune maintient la participation des familles à 4,80€ et prend en charge les 0,10€ d'augmentation.

■ Signature des conventions revues avec Les Francas au sujet de l'organisation des activités périscolaires.

■ Acceptation de la modification du temps d'emploi d'un agent afin de faire face à la montée en puissance du service enfance jeunesse.

■ Révision de la participation financière des communes dont les enfants sont scolarisés à La Ferté-Milon (900€ pour un enfant en maternelle et 440€ pour un enfant de l'école élémentaire, différence expliquée par la présence des agents territoriaux spécialisés de l'école maternelle - ATSEM).

■ Demande de participation de 180€ aux communes dont les enfants sont scolarisés à La Ferté-Milon pour les Nouvelles Activités Périscolaires (Anciennement TAP).

■ La commune est pressentie pour accueillir l'un des spectacles du Festival en Omois lors de l'édition 2015. Le Conseil municipal émet un avis favorable à cette proposition.

■ Maintien ou modification des tarifs communaux et droits de place.

■ Achat d'un visualiseur d'un montant de 230€ pour l'école élémentaire.

Prochain conseil municipal : voir tableaux municipaux

Vous pouvez retrouver les délibérations du conseil municipal sur le site internet : www.lafertemilon.fr, rubrique : vie municipale puis comptes-rendus délibérations.

Transport vers Villers-Cotterêts

Les jeudis 8-15-22-29 janvier 2015 départ à 8h45 à l'abribus de l'école. Retour à 11h15 devant l'hôtel du Parc à Villers-Cotterêts.

Prix du billet : 2,80 € (merci de faire l'appoint de monnaie).

Vie associative

Club Racine

L'assemblée générale du club Jean Racine se tiendra le mardi 13 janvier 2015 à 14h dans la salle de l'office de tourisme. Si vous êtes intéressés, venez nous rejoindre!

Denise Meunier, présidente

Cinéma

Semaine du 2 au 5 janvier

LES PINGUINS DE MADAGASCAR

(Animation américaine)

Séances : vendredi 2 à 15h, samedi 3 à 15h et 18h, dimanche 4 à 15h, lundi 5 à 21h.

LE HOBBIT : LA BATAILLE DES CINQ ARMÉES

(Action américaine néo-zélandaise)

Séances : vendredi 2 à 18h et 21h, samedi 3 à 21h, dimanche 4 à 18h, lundi 5 à 14h

Semaine du 8 au 12 janvier

LE PÈRE NOËL

(Comédie française)

Séances : jeudi 8 à 21h, samedi 10 à 21h, dimanche 11 à 15h et lundi 12 à 14h

LE SEPTIÈME FILS

(Aventure américaine)

Séances : vendredi 9 à 21h, dimanche 11 à 18h et lundi 12 à 21h.

Semaine du 15 au 19 janvier

LA FAMILLE BÉLIER

(Comédie française)

Séances : vendredi 16 à 21h, dimanche 18 à 15h, lundi 19 à 14h et à 21h.

LES HÉRITIERS

(Comédie dramatique française)

Séances : jeudi 15 et samedi 17 à 21h, dimanche 18 à 18h.

Vous trouverez le programme complet sur le site allocine.fr et sur les dépliants distribués dans vos boîtes aux lettres.

Numéros pratiques

Urgences Médicales : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Centre Antipoison : 0800.59.59.59

Mairie Tél. 03.23.96.70.45 horaires d'ouverture

du lundi au jeudi : 8h30 – 12h15 et de 13h30 – 17h15

vendredi : 8h30 – 12h15

samedi : 9h – 12h

NOUVEAU

Ordures ménagères	Papiers/emballages	Verre
Mardis 6-13-20-27 jan. Vendredis 2-9-16-23-30 jan.	Vendredis 2-9-16-23-30 jan.	Lundi 26 janvier

Service-Public 
Le portail de l'administration française

Structure	Jours et heures	Lieux
Halte garderie "Roule bout'chou"	Le mardi et le jeudi de 8h45 à 16h45 La halte garderie sera fermée du 22 décembre au 2 janvier inclus.	Groupe Saint Michel, 1, rue Saint-Lazare 06.73.40.74.85 06.30.46.06.63 rouleboutchou@orange.fr
Vestiaire - CCAS (ouvert à tous)	les jeudis 8 et 22 janvier 2015 de 13h30 à 16h	1, rue Saint-Lazare
C.P.A.M (Sécurité Sociale)	Jeudi de 9h à 12h	CCAS Neuilly-Saint-Front
	Du lundi au vendredi, de 7h45 à 12h	Villers-Cotterêts
Assistante sociale	Mardi 13 janvier 2015 de 14h à 16h30	1, rue St-Lazare, La Ferté-Milon 03.23.83.85.06
Secours catholique	les lundis 12 et 26 janvier 2015 de 14 à 15h	7, rue de la Cité
CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique)	Sur rendez-vous au 0800.225.922	En mairie
Mission locale	Lundi 5 janvier 2015 de 14h30 à 16h30	Reçoit les personnes ayant de 16 à 26 ans en mairie
Conciliateur de justice	Jeudi 22 janvier 2015	CCAS Neuilly-Saint-Front
Permanence urbanisme	Sur rendez-vous au 03.23.96.70.45	En mairie

Horaires d'hiver ■ La déchèterie de Neuilly-Saint-Front est ouverte du lundi au vendredi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Directrice de publication : C. Le Frère Létoffé - Rédaction : V. Jeanneret, H. Savary, F. Bauer, A. Jarrot, M. Braux, C. Mas • Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr
IPNS - Mairie de la Ferté-Milon - Ne pas jeter sur la voie publique.